

Analyse du discours nationalitaire algérien (1930-1954)

Le discours nationalitaire est entendu ici comme un discours de revendication nationale (dans une situation coloniale) par opposition au discours nationaliste qui relève d'un nationalisme s'exprimant dans le cadre d'un Etat-Nation déjà constitué. Cette distinction s'appuie sur celle que fait A. Abdel-Malek, à la suite d'autres auteurs, des termes *nationalisme* et *nationalitarisme*. Le premier « évoque deux ordres de choses : certaines négatives, tels le refus d'autrui, le repli sur soi, la négation de l'universalisme, d'autres plus directement activistes, notamment les querelles de frontières et les visées expansionnistes »¹. Le nationalitarisme est conçu, lui, comme un mouvement dans lequel « la lutte menée contre les puissances impérialistes d'occupation se propose pour objectif, par-delà l'évacuation du territoire national, l'indépendance et la souveraineté de l'Etat national »².

Le discours nationalitaire algérien (noté dorénavant DNA) s'étendrait, si cette définition est retenue, à toute séquence discursive produite depuis l'occupation française de l'Algérie (1830) jusqu'à son indépendance (1962). Cependant, jusqu'en 1871, exception faite de la correspondance de l'émir Abdelkader et des plaintes de la noblesse d'épée, on peut dire que les résistances armées suppléèrent au discours proprement politique.

Après 1871, le nationalitarisme de combat cède la place à une formule de revendication qui fut appelée à connaître une évolution aboutissant à celui de l'après première guerre

1. A. Abdel-Malek, *La dialectique sociale*, Paris, le Seuil, 1972, p. 127.

2. *Ibid.*

mondiale. Déjà en avril 1871, une lettre collective fut adressée à l'administration française, puis quatorze ans après, en 1887, vit le jour la première pétition des notables constantinois.

Il faut attendre 1912 pour que naissent véritablement les prémises d'une expression politique qu'on peut qualifier de moderne. Les jeunes algériens (à l'instar des jeunes Turcs qui eurent une grande réputation) changèrent les cadres de protestation tenus jusqu'à par les aristocrates, les grands propriétaires terriens, les marabouts et les notables citadins.

Plusieurs éléments concoururent à la naissance de cette expression nationalitaire : l'idéologie de la Troisième République ; le réveil du fondamentalisme islamique de la Nahda qui véhiculait l'idée de l'unité arabo-musulmane ; la naissance du mouvement révolutionnaire issu d'octobre 1917, avec les activités consécutives du Komintern, surtout en matière coloniale.

Ces trois courants, conjugués au vaste champ d'idées de l'entre-deux-guerres, fournirent la toile de fond et les cadres politico-idéologiques à l'expression nationalitaire algérienne. Ces origines idéologiques diverses engendrèrent quatre grands mouvements nationaux qui animeront le débat anticolonial jusqu'en 1954¹.

Notre choix de la période 1930-1954 correspond à une synchronie de l'histoire de l'Algérie contemporaine où les textes sont plus abondants et témoins d'un ensemble d'événements politiques et discursifs qui accompagnèrent notamment la fête du Centenaire de la colonisation de l'Algérie en 1930, l'arrivée du Front populaire en 1936, ainsi que la grande discussion sur le statut de l'Algérie en 1947. Le projet Blum-Violette, qui proposait dans les années trente l'octroi de la nationalité française à une catégorie d'algériens « méritants », ouvrit un débat sans précédent sur l'identité algérienne.

La période 1954-1962 n'entre pas dans l'analyse pour la simple raison que les quatre mouvements dont on se propose d'étudier les discours cessèrent plus ou moins leur activités au détriment du FLN. Cette délimitation synchronique ne nous interdit pas de faire appel, dans l'analyse, à des discours antérieurs. Cela ne devra pas être compris comme une recherche de points reculés du discours qui inscrirait les discours dans une successivité

1. Le PPA-MTLD, le PCA, « l'association des Oulamas », les ELUS. Une présentation succincte des quatre mouvements est donnée en annexe.

chronologique naïve : « Le repérage des antécédents ne suffit pas à lui tout seul à déterminer un ordre discursif ; il se subordonne au contraire au discours qu'on analyse, au niveau qu'on choisit, à l'échelle qu'on établit »¹.

Ainsi, s'il est quasi inévitable de rassembler un certain nombre de discours en corpus, il est prudent de placer ce découpage sous le signe du provisoire, découpage que l'analyse est censée confirmer ou infirmer.

L'analyse proposée se veut contrastive². Elle a pour objet les discours des quatre mouvements nationalitaires algériens dans leurs rapports antagonistes au discours colonial. Nous utiliserons deux recueils de textes pour les références à ces discours : le recueil de textes du Mouvement national algérien, rassemblé par C. Collot et J.-R. Henry³ pour les références au discours nationalitaire, et le choix judicieux de textes coloniaux établi par P. Lucas et J.-C. Vatin⁴ pour les références au discours colonial. Ces deux recueils ont l'avantage de refléter assez bien l'essentiel des deux pensées respectives : nationalitaire et coloniale.

Il nous paraît que le contraste entre les différents discours nationalitaires ne peut mieux être apprécié qu'en confrontant ceux-ci au discours auquel ils sont censés s'opposer, en l'occurrence le discours colonial. Car la formation discursive coloniale⁵ fonctionne par rapport au discours nationalitaire comme discours transverse, c'est-à-dire qui traverse verticalement l'énoncé nationalitaire en y inscrivant un savoir sédimenté sous la forme de préconstruits, « ce qui correspond au toujours déjà là de l'interpellation idéologique, qui fournit, impose la "réalité" et son "sens" sous la forme de l'universalité »⁶.

1. M. Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 186.

2. Nous avons utilisé le logiciel Déredec pour réaliser l'analyse automatique d'une partie du corpus. Cette analyse consiste à décrire syntaxiquement le corpus à l'aide d'une grammaire de reconnaissance du français, puis l'interroger pour en extraire des phrases ou morceaux de phrases dont la structure obéit à un schéma syntaxique donné. Pour plus de détails sur ce logiciel, voir P. Plante, « Le système de programmation Déredec », *Mots*, 6, mars 1983, p. 101-134.

3. *Le mouvement national algérien. Textes (1912-1954)*, Paris, L'Harmattan, 1978.

4. *L'Algérie des anthropologues*, Paris, Maspero, 1979.

5. Au sens foucauldien du terme, à savoir « le lieu stable où se déploie l'identité de sens à travers le système de paraphrase, un lieu où n'importe quel objet de discours ... trouve sa loi d'apparition ». (*L'archéologie du savoir*, op. cit., p. 61).

6. M. Pêcheux, *Les vérités de la Palice*, Paris, Maspero, 1975, p. 149.

Le discours colonial (noté dorénavant DC) constitue pour le DNA un domaine de mémoire, autrement dit « un ensemble de séquences discursives de référence »¹, à partir duquel se réalise la formation de certains énoncés nationalitaires sous la forme de rappel, de redéfinitions, de dénégations et du déjà dit. Et en cela, il ne saurait manquer des points de clivages discursifs où chaque mouvement nationalitaire, parce qu'inégalement relié au système colonial, reformule et déconstruit à sa manière l'énoncé colonial.

Nous consacrerons la première partie de ce travail à décrire ce qui dans le discours colonial constitue ces points de clivages où le DNA tire ses références pour construire ses propres énoncés. La partie analyse distinguera les différents discours nationalitaires eu égard à leurs degrés respectifs de (dé)liaison par rapport au discours colonial.

L'ÉNONCÉ COLONIAL

« Toute généalogie des formes du discours révolutionnaire suppose de faire d'abord retour aux points de résistances et de révolte qui couvent sous la domination idéologique. »²

L'idéologie de la Troisième République s'est beaucoup investie dans l'école. Si l'école enseigne des « savoir-faire » et des « savoir-dire » dans « des formes qui assurent l'assujettissement à l'idéologie dominante »³, elle le fait dans l'apprentissage de significations qui découpent et décrivent le monde. L'exercice et le maniement de la grammaire y joue un grand rôle en introduisant dans la transparence des exemples mêmes les valeurs d'une idéologie. C'est chez les ÉLUS, appelés communément les Modérés, que l'effet de cette idéologie se fait le plus sentir, puisque ce furent les premiers « produits » algériens de l'école de la Troisième République. Témoin ce manuel scolaire, proposant une leçon modèle sur la « puissance de la France », dont on imagine bien la structure répétitive et incantatoire

1. J.-J. Courtine, « Analyse du discours politique », *Langages*, 62, 1981, p. 56.

2. M. Pécheux, « Délimitations, retournements et déplacements », in *L'homme et la société*, Paris, Anthropos, 1982, p. 63.

3. L. Althusser, *Positions*, Paris, Les Editions sociales, 1976.

scandée dans une école primaire par les petits enfants algériens : « La France est forte. La France a des soldats. Elle a beaucoup de soldats. Le Français est soldat de la France. Le Français est un bon soldat. La France a beaucoup de canons, de gros canons, beaucoup de navires, de gros navires. La France protège ses enfants. Elle protège le Français. Elle protège l'arabe, le kabyle. La France est forte. Aimez la France, mes enfants. Vive la France ! »¹.

Les anciens élèves de cette école, nombreux chez les ÉLUS, s'avèrent les reproducteurs directs et fidèles de ce genre de schémas. La France « modèle » que laisse deviner cette leçon sera un des présupposés majeurs de leurs discours sur l'Algérie : « Un pays comme l'Algérie, dit l'un d'eux, arriéré, sans capitaux, manquant totalement de houille, de techniciens, de chars d'assaut, d'avions, de canons, de soldats et d'organisation, ne peut assurer ni son indépendance politique ni son indépendance économique »².

A côté d'une France forte, le discours colonial présente une Algérie plurielle, sans unité, comme l'attesteront les quelques exemples que nous avons relevés.

Quoique l'étude du discours colonial ne soit pas l'objet de cette analyse, nous avons néanmoins fait une lecture cursive d'un certain nombre de textes coloniaux relatifs à l'Algérie. Cette lecture a fait apparaître dans le DC une tendance, d'une part à la nominalisation d'un certain nombre de formes verbales, d'autre part à la constitution d'une multitude d'occurrences désignatives de *Algérie*.

Ainsi l'Algérie, à travers la nomination de ses habitants, sera désignée comme³ :

a) SN + indigène :

masse	+ indigène(s)
l'élément	
société	
l'Algérie	
population(s)	
villages	
le monde	

1. Cité dans H. Desvages, « L'enseignement des musulmans en Algérie sous le rectorat de Jeanmaire : le rôle de l'école (1888-1914) », *Le mouvement social*, janvier-mars 1970, p. 128.

2. Cité dans M. Kaddache, *Histoire du nationalisme algérien*, Alger, SNED, p. 556.

3. Les abréviations utilisées par la suite se réfèrent aux habitudes de la grammaire moderne. SN signifie syntagme nominal.

b) SN + *musulman* :

<i>peuple</i> <i>société</i> <i>population</i> <i>enfant</i>	+ <i>musulman(e)</i>
---	----------------------

c) SN + *de* + *Algérie* :

<i>les indigènes</i> <i>les arabes</i> <i>les habitants</i> <i>les différentes races</i> <i>les arabes</i>	+ <i>de</i> <i>qui habitent</i>	+ <i>l'Algérie</i>
--	------------------------------------	--------------------

d) mais aussi :

le peuple arabe
les Algériens
les autochtones
les masses (des) indigène(s), berbères et arabes
les indigènes, arabes et kabyles

L'Algérie sera aussi désignée par :

un coin de France
notre colonie
notre nouvelle colonie
le pays conquis
le pays d'Islam
partie de la France
terre de conquête

Quant au processus de la nominalisation, il est observable dans les structures phrastiques mettant en jeu les occurrences désignatives de *Algérie* et de *France*. Diachroniquement, le processus de nominalisation se formule ainsi :

$F + V^* + A \rightarrow Nmz + de + A \rightarrow Nmz^1$

1. Nous représentons cette transformation sous la forme canonique. Il va sans dire que certaines phrases sont reconstruites selon les règles transformationnelles harrisziennes (cf. Z.S. Harris, « Analyse du discours », *Langages*, 13, 1969). Ainsi, « l'Algérie est occupée par la France » donne « la France occuper l'Algérie » après transformation passive/active et mise à l'infinitif du prédicat verbal.

avec :

F : toutes les occurrences désignant la France et assimilés,

A : toutes les occurrences désignant l'Algérie et assimilés,

V* : classe de verbes exprimant un rapport colonial entre A et F,

Nmz : formes nominalisées de V*

Cette classe de verbes peut se résumer à : *débarquer, s'installer, franciser, stériliser, défricher, étudier, administrer, occuper, gouverner, combattre, émanciper, conquérir, annexer, dominer, exploiter, rattacher, assimiler, naturaliser*.

Au fil de la colonisation, on assiste à un processus de nominalisation dans le discours colonial qui peu à peu transforme certaines structures prédicatives (F + V* + A) en formes nominalisées (Nmz) figées avec effacement de l'objet du prédicat verbal et du complément d'agent. Ce qui donne un certain nombre de formes nominalisées telles que : *conquête, colonisation, annexion, rattachement, assimilation, émancipation, évolution, administration*, autour desquelles se jouera, dans le discours nationalitaire, l'opération inverse, celle de la dénominalisation : (re)prédication qui consiste à réactualiser le schéma actanciel du prédicat verbal initial par la levée graduelle et successive des contraintes syntaxiques constitutives du discours colonial.

La dénominalisation dans le D.N.A. procède de manière exactement inverse :

$Nmz \rightarrow Nmz + de + A \rightarrow F + V^* + A$

ANALYSE

Hypothèses historico-linguistiques

« Les transformations des structures sociales ou politiques avec l'apparition de nouveaux rapports économiques se traduisent par des modifications profondes du système lexical. Certes l'ensemble même des signifiants peut paraître n'avoir été que peu modifié ; mais dans une structure, ce qui importe, ce sont les corrélations définissant la place de chaque

terme ; or ces rapports d'ensemble, les réseaux d'oppositions pertinentes se transforment pour traduire les nouvelles réalités.¹ »

Le processus de la (dé)colonisation est aussi un processus de production et de reproduction des significations, le lieu et le moment de (re)définitions liées au changement discursif qui caractérise tout discours révolutionnaire.

Nous parlerons de *liaison/déliaison* : liaison du DC et déliaison du DNA en ce que le premier réduit tout un schéma actanciel à une seule forme nominalisée par l'opération de nominalisation, et le second (DNA) reconstruit ce schéma actanciel à partir d'une forme nominalisée dans le DC. A l'inverse, le DC procède de la déliaison quand il multiplie les occurrences désignatives de *Algérie*, tandis que le DNA fonctionne à la liaison quand il restreint ces désignations à quelques formes particulières². Les termes liaison et déliaison sont choisis ici plus pour leurs valeurs suggestives que pour leur opérativité linguistique. Ils ne prétendent pas être des notions, encore moins des concepts linguistiques.

Le discours nationalitaire ne peut se constituer sans cette opération de liaison/déliaison par rapport au discours colonial. Certaines formulations du discours colonial agissent d'une manière contraignante sur le discours nationalitaire. Celui-ci, par le jeu de transformation de ces formulations, produit un autre énoncé qui forme le lieu où la frontière entre les deux discours s'exhibe le mieux par son caractère changeant.

Nous tenterons dans ce qui va suivre de rendre compte du degré de (dé)liaison de chaque discours nationalitaire par rapport au DC, et ce à travers deux phénomènes syntaxiques caractéristiques de ce changement : 1. la restriction et la stabilisation des valeurs référentielles d'*Algérie*, notamment dans l'opération d'adjectivisation ; 2. la nominalisation/dénominalisation.

Restriction et stabilisation des valeurs référentielles de Algérie

Les occurrences désignatives de *Algérie* recensées dans le DC seront inégalement reprises dans les différents discours nationalitaires. Des occurrences nouvelles y apparaissent

1. J. Dubois, *Le vocabulaire politique et social en France (1869-1872)*, Paris, Larousse, 1962, p. 59.

2. Ainsi « les Arabes et les Berbères » du DC devient « les Arabo-berbères » dans le DNA, ou bien « les Arabes, les Juifs, les Kabyles, les Berbères, les Romano-berbères, les Bédouins, les Mozabites, les Touaregs » disparaissent au profit de « Algériens ».

pour se substituer en s'opposant à celles du DC. Il en est ainsi pour *nation algérienne*, *peuple algérien*¹.

« Dans nos discours, dit Messali Hadj, leader du PPA-MTLD, comme dans nos écrits, le mot péjoratif "indigène" avait désormais été supprimé. Nous disons *Algérie*, *peuple algérien*, *la nation algérienne*.² »

Mais la reprise ou la substitution d'une forme lexicale du DC n'est pas pertinente en soi. Tout dépend du réseau lexical dans lequel elle s'insère, des formes auxquelles elle s'oppose. Car si certains termes restent formellement identiques à eux-mêmes (dans le DC et dans le DNA), des valeurs d'emplois multiples viennent converger en eux et changer leurs référents.

Ce changement de référent des occurrences désignatives réalisées dans le DC participe de cette lutte autour de la définition du rapport entre l'Algérie et la France, et corrélativement de ce qui, peu ou prou, distingue les deux nations.

Ainsi : *nation*, *peuple*, *algérien(s)*, *algérie*, *musulman(s)*, *république*, *communauté*, *arabe*, *patrie*, *pays*, *société*, *masse*, constituent le lot lexical (formes nominales et adjectivales) que se partagent les différents discours pour désigner l'Algérie vers la fin de la période considérée. Ces formes explicitent les différents sens d'un même référent, au sens frégéen des deux termes³. Un référent est conçu ici comme objet du discours et non pas comme ce que désigne Frege sous les termes d'« illusion, de faux-semblants » qu'il impute à un abus, « abus démagogique de termes ambigus » (*ibid.*). En outre, les différents sens n'entrent pas obligatoirement en relation d'équivalence sémantique. Ils peuvent être liés d'une manière contradictoire et/ou complémentaire à un même référent. Pour être de simples occurrences désignatives d'un même référent, elles gardent la possibilité de référer à autre chose qu'à ce référent. Cependant, elles se réalisent dans des structures syntaxiques à prédicat verbal identique (cf. V* plus haut) où deux référents sont en relation : Algérie et France ; référents dont la frontière distinctive se précisera au fil de la (dé)colonisation. Car le

1. A l'exception des algérianistes européens qui employaient *peuple algérien* pour désigner exclusivement la population européenne d'Algérie.

2. H. Messali, *Mémoires*, Paris, J.-C. Lattès, 1982, p. 227.

3. C'est-à-dire que le référent d'une expression est l'objet qu'elle désigne tandis que son sens est la façon dont elle le désigne, son « mode de donation ». G. Frege, *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Le Seuil, 1972, p. 117.

déplacement sémantique des occurrences désignatives des deux référents va de pair : quand l'Algérie cesse d'être une partie de la France, la France ne sera plus ce qu'elle était.

C'est autour de la « bonne » et « mauvaise » Algérie, respectivement « bonne » et « mauvaise » France¹ que ce déplacement sémantique se laissera voir. Ceci nous a amené à faire un relevé sur plusieurs synchronies et, pour chaque mouvement, des occurrences désignatives de ces deux référents. On conviendra d'indicer A et F d'un + pour « bonne » et d'un - pour « mauvaise » (cf. tableaux ci-après).

On remarquera que la structure à quatre référents : 2 Algéries et 2 Frances, tend en fin de période vers une structure bipolaire : A⁺ ... F⁻.

Les tableaux précédents montrent que c'est particulièrement le cas pour le discours PPA-MTLD.

Ces structures ne sont pas figées ; elles sont des paradigmes caractérisant chaque discours dans l'évolution de son univers référentiel, la nomination/(re)définition de ses objets. Elles évoluent conjointement non sans interférences. Le processus discursif nationalitaire part de ces objets du discours colonial (particulièrement ce qui nomme l'Algérie) pour les transformer et réorganiser cet univers référentiel où il impose ses propres définitions. Il importe de voir maintenant comment ces structures se « brisent » à travers les opérations d'adjectivisation et de nominalisation.

L'adjectivisation comme procès de liaison/déliaision

La désignation métonymique de l'Algérie dans le DC par le truchement de ses habitants, sa religion, ses ethnies, etc. suggère une Algérie plurielle, sans unité caractéristique de la nation telle qu'on se la représentait communément au début du siècle. Staline la définissait ainsi en 1913 : « Communauté stable, historiquement constituée, de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychologique, qui se traduit dans la communauté de culture »².

1. Les termes « bonne » et « mauvaise » ont le défaut de faire appel à la sémantique du bon sens et d'introduire a priori un élément d'interprétation. Difficile d'y échapper. Exemples de « bonne » et « mauvaise » Algérie : *le pays neuf* vs *les antifrancsais* (ELUS) ; *notre belle Algérie* vs *les nationalistes* (sic) (PCA).

2. J. Staline, *Le marxisme et la question nationale*, Paris, Ed. du Centenaire, 1978.

Les ELUS :

"Algérie"

Synchronie 1 (1936-44)		Synchronie 2 (1951)	
A +	A -	A +	A -
Algérie française Algérie musulmane - peuple algérien société musulmane musulman algérien société naissante pays neuf	hobereaux musulmans nationalistes anti-français féodalité agraire auxiliaire indigènes caste féodale	peuple algérien République algérienne les Algériens masses musulmanes	Ø

"France"

Synchronie 1 (1936-1944)		Synchronie 2 (1951)	
F +	F -	F +	F -
la population française européenne la France de la révolution de la Commune métropolitaine de l'autre côté de l'eau le gouvernement français paternel l'autre France la Métropole	colonie française colons européen(s) bloc l'impérialisme colonial(e) la haute finance le phénomène impérialiste les forces occultes	le peuple français le gouvernement français	l'impérialisme colonial le colonialisme en Algérie

Les OULAMAS: Chez les Oulamas, A- n'apparaît pas, excepté quelques polémiques occasionnelles contre les Elus avec qui ils se lièrent au sein du congrès musulman.

"Algérie"

A ⁺	Synchronie 1 (1936)	Synchronie 2 (1938)	Synchronie 3 (1944)	Synchronie 4 (1950)
	la communauté musulmane de ce pays algérienne l'algérien moderne les musulmans algériens nation algérienne et musul- mane les algériens musulmans	le peuple musulman algérien	population musulmane d'Algérie le peuple musulman algérien	le peuple musulman algérien le peuple algérien l'Algérie les musulmans les algériens

"France"

Synchronie 1 (1936)		Synchronie 2 (1938)		Synchronie 3 (1944)		Synchronie 4 (1950)	
F ⁺	F ⁻	F ⁺	F ⁻	F ⁺	F ⁻	F ⁺	F ⁻
Ø	l'administra- tion française	le gouvernement français la France le peuple fran- çais	administration algérienne	le gouvernement d'Algérie les Français	administration coloniale française sphères colo- nialistes	gouvernement français	l'impérialisme français en Algérie le colonialisme

Le PPA-MTLD:

A - n'existe pas

"Algérie"

Synchronie 1 (1936-37)	Synchronie 2 (1944)	Synchronie 3 (1946)	Synchronie 4 (1950-52)	Synchronie 5 (1953)
peuple algérien peuple généreux d'Algérie notre pays notre patrie l'Algérie	population musulmane peuple algérien peuple algérien musulman le musulman algérien le peuple musulman	nation algérienne patrie masses musulmanes	peuple algérien pays nation patrie Etat les algériens l'Algérie	le peuple algérien(ne) la nation la population algérienne musulmane les algériens

"France"

Synchronie 1 (1936 - 37)		Synchronie 2 (1944)		Synchronie 3 (1946)		Synchronie 4 (1950 - 52)		Synchronie 5 (1953)	
F +	F -	F +	F -	F +	F -	F +	F -	F +	F -
le peuple de France français le gouvernement du Front Populaire	le gouvernement réaction- naire un autre pays l'autre côté de la Méditer- ranée accapareurs et spoliateurs coloniaux	nation pro- tectrice et éman- cipatrice	régime colonial autochtones	colonialisme opresseur impérialisme	g	g	régime colonial colonialisme impérialisme domination coloniale oppression colonialiste colonialisme français gouvernement français le système colonial	g	colonialisme grus colons impérialisme

Le PCA:

Synchronie 1 (1936)	Synchronie 2 (1946)		Synchronie 3 (1949)	Synchronie 4 (1952)	
A +	A +	A -	A +	A +	A -
notre pays l'Algérie notre malheureuse Algérie notre belle notre peuple de les populations algérien(nes) les petits colons masses travailleuses d'Algérie les opprimés de la colonie	les Algériens	les traîtres à l'Algérie	le peuple algérien(ne) la république l'Algérie notre pays	l'Algérie les Algériens notre peuple le peuple algérien(ne) la république	les traîtres

"Algérie"

Synchronie 1 (1936)		Synchronie 2 (1946)	
F +	F -	F +	F -
frères français peuple grand peuple frère de France front ouvrier Communiste Français front populaire européen	gros colons les impérialistes l'oppression impérialiste féodale capitaliste les colonialistes les fascistes les agents colonialistes fascistes les familles impérialistes l'impérialiste le patronat	la France le grand et noble peuple de France la classe ardente ouvrière généreuse de France	opposition impérialiste colonialiste trusts français grands seigneurs colonialistes de la colonisation les réactionnaires les fascistes les racistes les traîtres

"France"

Synchronie 3 (1949)		Synchronie 4 (1952)	
F +	F -	F +	F -
le peuple le France français la France démocratique anticolonialiste	l'impérialisme français les seigneurs les colonialistes français les impérialistes le colonialisme les gros colons	le peuple français la France	système colonial de l'impérialisme le colonialisme français forces répressives le régime colonial l'impérialisme sociétés colonialistes gros colons féodaux gros propriétaires

La référence à une Algérie sans unité a eu comme effet de problématiser l'existence de la nation algérienne. Témoins ces citations :

« Si l'histoire de l'Algérie sert au moins à faire comprendre aux enfants musulmans l'*inexistence de la nation algérienne*, elle aura rempli son but »¹.

« *L'Algérie en tant que patrie est un mythe*. Je ne l'ai pas découverte ; j'ai interrogé les morts et les vivants ; j'ai visité les cimetières : personne ne m'en a parlé »².

« Il nous fallait ... préparer une importante documentation historique *pour démontrer que l'Algérie* avait existé en tant qu'Etat libre »³.

« Nous avons scruté les pages de l'histoire ... Et nous avons trouvé la nation algérienne et musulmane, formée et existante »⁴.

« Algériens de toutes origines, nous formons déjà, sur notre sol commun, une communauté stable. Nous sommes liés par des intérêts généraux communs et par la lutte contre les mêmes ennemis. Cette communauté constitue la base de la *nation algérienne en formation*, riche des apports de tous ses enfants, dans la diversité de leurs origines et le mélange heureux des civilisations orientale et occidentale »⁵.

Voyons comment cette problématique de la nation différencie les quatre mouvements nationalitaires dans leurs façons d'adjectiviser le substantif *Algérie* :

SN + de + *Algérie* → SN + *algérien*

peuple d'Algérie vs *peuple algérien*

Une des caractéristiques du discours du PCA, c'est de ne réaliser que rarement, et ce jusqu'en 1949, le syntagme *peuple algérien*. Du *peuple indigène d'Algérie* du PCF, il passe au *peuple d'Algérie*. Il réalise pourtant *peuple français*, *peuple espagnol*, *peuple abyssin*. Mais la cooccurrence des syntagmes *peuple français* et *peuple d'Algérie* va expliciter cette saisissante dissymétrie qu'il établit entre les deux peuples. Ceci invite à penser que

1. *Bulletin de l'enseignement des Indigènes de l'Académie d'Alger*, 1895, cité in H. Desvages, « L'enseignement des musulmans en Algérie... », art. cité, p. 124.

2. F. Abbas, ancien élève de l'Ecole de la Troisième République, porte-parole des ELUS. Citation de 1936.

3. H. Messali, *Mémoires*, op. cit., p. 249.

4. Ben Badis, leader des Oulamas, 1936.

5. PCA, 1946.

dans le discours du PCA l'expression *peuple* change de sens selon qu'elle réfère à la France ou à l'Algérie : « Nous, communistes algériens, nous nous inspirons des grandes traditions républicaines et révolutionnaires du *peuple français*, nous reprenons les nobles et glorieuses traditions de culture et de liberté du *peuple d'Algérie* »¹ ; ou : « *La nation d'Algérie* dont le développement ne peut se faire que par son union à la *nation française* »².

Ainsi le passage de *peuple d'Algérie* à *peuple algérien* n'obéit pas à une sorte de hasard transformationnel propre à l'adjectivisation. Il est au contraire lié à la reconnaissance d'une réalité politique. La transformation en diachronie du syntagme prépositionnel en adjectif procède de la désambiguïsation en ce qu'elle délimite et précise le référent. Car si l'expression *peuple d'Algérie* laisse subsister l'idée d'hétérogénéité culturelle ou linguistique du peuple d'Algérie, l'expression *peuple algérien* tend à l'abolir ou, du moins, le peuple y est identifié comme homogène : l'identité nationale se substitue à l'identité simplement territoriale ou culturelle.

L'effet de l'opération d'adjectivisation consiste à faire converger les différents sens de l'Algérie qu'offre la pléthore de ces occurrences désignatives dans le DC vers un seul sens : lier au référent de Algérie une seule expression, un seul sens. Les différents discours réalisent cette opération inégalement.

Ainsi jusqu'en 1949, à l'opposé du PCA, le PPA-MTLD réalise presque toujours l'expression *peuple algérien*.

Tandis que les ELUS et les Oulamas réalisent indifféremment les deux expressions *peuple d'Algérie* et *peuple algérien*. C'est l'introduction dans le syntagme SN1 de SN2 de l'élément *musulman* (SN1 + musulman + de + SN2) qui crée un contraste par rapport aux deux discours précédents.

La finalité du terme *musulman* sera moins de désigner (identité religieuse) que de distinguer (musulman vs non-musulman). Témoins ses réalisations conjoncturelles dans le discours du PPA-MTLD, particulièrement dans les périodes où il est question du statut de l'Algérie et du projet Blum-Viollette.

Parler de l'Algérie musulmane, c'est à la fois reprendre les expressions coloniales (le DC réalise souvent *l'Algérie musulmane*) et en même temps introduire une distinction entre

1. PCA, 1936.

2. PCA, 1939.

deux Algéries. Voyons l'ensemble des syntagmes réalisés dans les discours nationalitaires et où figurent le terme *musulman* :

le peuple *musulman d'Algérie*
 ' ' *algérien musulman*
 ' ' *musulman algérien*

et

l'Algérie musulmane
la nation algérienne musulmane
la population algérienne musulmane d'Algérie
l'Algérien musulman
le musulman algérien

Ceci nous amène à poser la question suivante : En quoi le référent de *peuple algérien* diffère-t-il de celui de *peuple musulman algérien*, ou le référent de *algérien musulman* de *musulman algérien* ? L'ordre des adjectifs est-il significatif au point de diviser la référence ?

Si l'on s'appuie sur la relation qui régit deux adjectifs dans une telle cooccurrence, on détermine avec Vendler¹ deux types de relations :

1. relation de coordination :

$N1 + \text{adj1} + \text{adj2} + \dots + \text{adnj} \rightarrow$

$N1 \text{ qui est } (\text{adj1} + \text{adj2} + \dots + \text{adjn})$

2. relation de subordination :

$N1 + \text{adj1} + \text{adj2} + \dots + \text{adjn} \rightarrow$

$((\dots ((N1 \text{ qui est adj1}) \text{ qui est adj2}) \text{ qui est } \dots) \text{ qui est adjn})$

Dans le cas de la coordination (relation déterminative), l'ordre des adjectifs *algérien* et *musulman* est non pertinent, alors que dans le cas de la subordination (relation appositive) *peuple algérien musulman* donnerait « peuple algérien qui est musulman », ce qui le différencie de *peuple musulman algérien* qui se lirait « peuple musulman qui est algérien ». Dans ce dernier cas, le peuple algérien appartiendrait à une communauté musulmane

1. Z. Vendler, *Adjectives and nominalisations*, La Haye, Mouton, 1968, p. 127.

puisque c'est *algérien* qui qualifie *peuple musulman*, alors que *peuple algérien musulman* signifierait « peuple algérien de confession islamique ».

Les réalisations dans le discours des Oulamas des syntagmes :

| le *peuple musulman tout entier*

| la *communauté musulmane*

| le *peuple musulman* | d'*Algérie*
| *algérien*

autoriseraient à penser que, chez eux, le *peuple algérien* ne se définit que par rapport à une communauté musulmane beaucoup plus large. Il en découle que le terme *musulman* ne s'oppose pas dans ce discours au « non musulman » mais se lit « qui appartient à la communauté musulmane ». Paradoxalement, ce terme perd chez les Oulamas son sens confessionnel pour prendre celui de communautaire.

L'enjeu autour de l'identité musulmane de l'Algérie se laisse mieux voir chez ceux-là mêmes qui furent les premiers sortis de l'Ecole de la Troisième République, en l'occurrence les ELUS. L'évolution de la représentation de l'Algérie est plus que saisissante dans ce discours. D'une Algérie quasiment confondue avec la France à une Algérie opposée à la France, il y a eu plusieurs Algéries, tantôt « algérienne musulmane », tantôt « musulmane algérienne ». Jugeons-en sur ces extraits : « Il n'y a pas ici en Algérie des européens et des indigènes, mais il n'y a que des Français » (1922) ; « Nous sommes *musulmans* et nous sommes *Français* » (*ibid.*) ; « Nous sommes *indigènes* et nous sommes *Français* » (*ibid.*).

Plus tard, la référence se divise : « Désormais deux Algéries vont coexister et se juxtaposer : la *colonie française*, toute européenne, et l'*Algérie musulmane*, celle des Arabo-berbères » (ELUS, 1943) ; ou bien : « Le *bloc européen* et le *bloc musulman* restent distincts l'un de l'autre, sans âme commune » (*ibid.*).

Jusqu'ici l'identité de l'Algérie se réduit à la simple dimension religieuse : *musulman* s'oppose à non musulman. D'autre part, on remarquera que la division de la référence concerne exclusivement l'Algérie par rapport à elle-même, et non pas par rapport à la France de « l'autre côté de l'eau », selon l'expression de F. Abbas (1943).

L'abandon de l'identité religieuse de l'Algérie au profit de son « algérianité » se laisse percevoir dans une structure typique où l'inversion des adjectifs *musulman* et *algérien* traduit ce basculement de la référence : « L'heure est passée où un *musulman algérien* demande autre chose que d'être un *algérien musulman* » (*ibid.*) ; et : « Après un siècle de

colonisation, le *musulman algérien* est demeuré dans l'ensemble pareil à lui-même ... mais il est demeuré *algérien musulman* » (ELUS, 1946) ; « Le musulman algérien est resté algérien et musulman » peut être identifié à un énoncé divisé¹ dans la mesure où il indique le basculement d'un référent à un autre, d'une identité à une autre.

La (re)mise en ordre des adjectifs dans leur énumération jusque-là figée dans le DC participe de la stabilisation des valeurs référentielles de *Algérie*. L'inversion des adjectifs matérialise le lieu où se (dé)joue l'identité nationale : jeu de formules qui traduisent une lutte dont l'objet sera pour chaque mouvement national l'imposition de ses propres référents comme référents généraux.

Nous passons dans ce qui va suivre au phénomène de déliaison des formes nominales figées dans le DC. Rappelons que le discours nationalitaire procède par dénominalisation pour réactualiser le schéma actanciel du prédicat verbal initial.

Dénominalisation ou la mise en procès verbal de l'énoncé colonial

La nominalisation est la transformation qui convertit une proposition en un syntagme enchâssable dans une autre proposition dite « phrase matrice ». Corrélativement, la dénominalisation sera la transformation qui procède au désenchâssement rétablissant la phrase sous-jacente au syntagme nominal enchâssé (dite aussi constituante).

L'un des effets de la nominalisation est le renvoi de la prédication au virtuel. Toutes les latitudes d'expression (modalités, aspect, temps) virtuelles de l'énoncé prédicatif sous-jacent sont suspendues. Le travail d'un processus discursif tend ainsi, soit à enfoncer dans l'oubli ces latitudes, soit à les faire revenir en surface. Comme le note E. Benveniste : « Le modèle syntaxique comporte toujours une prédication, simple ou complexe ; celle-ci énonce par nature un procès actuel. Dès lors que la proposition est transformée en composé, et que les termes de la proposition deviennent les membres du composé, la prédication est mise en suspens et l'énoncé actuel devient virtuel. Telle est la conséquence du procès de transformation »².

1. L'énoncé divisé se définit comme un énoncé où coexistent deux formulations appartenant à deux discours antagonistes. Cf., pour plus de détails sur l'énoncé divisé, le travail de J.-J. Courtine, « Analyse du discours politique », art. cité.

2. E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard, 1966, p. 161.

Cette virtualité (latence) de l'énoncé prédicatif devient manifeste dans le discours nationalitaire algérien comme par une sorte d'ab-réaction discursive.

Il y a donc lieu de trouver les opérations effectivement réalisées en discours, et qui accompagnent une dénominalisation sous toutes ses formes.

La dénominalisation ne procèdera pas par restitution spontanée du verbe nominalisé. Elle se soutient de phénomènes paraphrastiques, synonymiques, qui forment le réseau de transformations jusqu'à la restitution du prédicat verbal. Ainsi, la série des transformations, quand bien même elle viserait le retour à l'énoncé prédicatif verbal, prend des chemins détournés et revêt dans certains cas un caractère inachevé. La dénominalisation se réalise par : (re)prédication ; modification de l'énoncé où se réalise la nominalisation : soit par repositionnement syntaxique du terme nominalisé, soit par remplacement ou effacement de celui-ci, soit aussi par adjonction/suppression d'expansions sous la forme N de Nmz ou Nmz de N (avec Nmz = terme nominalisé).

Repérage des dénominalisations

Le repérage des dénominalisations dans le DNA s'est fait à deux niveaux :

- repérage de tous les environnements syntaxiques des formes nominales Nmz recensées dans le DC (cf. la liste plus haut) ;
- projection des racines¹ de ces formes sur la totalité du corpus analysé automatiquement pour extraire les environnements des formes verbales où les occurrences désignatives de France et de Algérie se réalisent dans les positions syntaxiques « sujet » et « objet ».

Ces procédures permettent d'obtenir deux corpus de phrases :

- corpus de phrases de $F + V^* + A$;
- corpus de phrases de Nmz de V^* , telles que : Nmz + < de + A > ; N + de + Nmz + <A>².

Les formes verbales ($V1^*$, $V2^*$, $V3^*$, $V4^*$, $V5^*$) obtenues sont classées en fonction des formes nominalisées comme suit :

1. La racine sera ici la forme obtenue après élimination des affixes et désinences.
2. Les signes < > indiquent l'optionnalité de l'expression entourée.

- Conquête, colonisation, V1* : *conquérir, coloniser, s'emparer, s'installer, occuper, prendre en main, prendre racine, prendre possession.*
- Domination, exploitation, V2* : *dominer, exploiter, exproprier, imposer, administrer, spolier, maintenir, instaurer, faire subir, gouverner, enrégimenter, soumettre, restreindre.*
- Annexion, rattachement, séparation, V3* : *annexer, rattacher, associer, séparer.*
- Assimilation, naturalisation, V4* : *assimiler, naturaliser.*
- Emancipation, évolution, V5* : *émanciper, faire évoluer, progresser, instruire, éduquer.*

Nous verrons que la dénominalisation (Nmz → F + V* + A) est plus achevée quand il s'agit de la France « négative » (F-), particulièrement pour les ELUS. D'autre part le processus de dénominalisation varie selon qu'il s'agit de la classe de verbes V1* et V2* (par (re)prédication) ou de la classe V3*, V4*, V5* (dénominalisation par (re)définition/négation).

Analyse du processus de la dénominalisation

1. conquête, colonisation → F + V1* + A

ELUS :

<i>la colonie française</i>	<i>l'Algérie</i>
<i>la minorité européenne</i>	<i>le sol algérien</i>
<i>le colon</i>	<i>les richesses naturelles</i>
	<i>les immeubles</i>
	<i>les villes</i>
	<i>les terres</i>

PPA-MTLD : V1*

<i>l'impérialisme</i>	<i>chez nous</i>
<i>une minorité européenne</i>	<i>en Algérie</i>

OULAMAS :

<i>le gouvernement français</i>	<i>les mosquées</i>
	<i>les biens habous</i>

2. domination, exploitation : F + V2* + A

ELUS :

<i>la colonisation</i>	<i>le(s) indigène(s)</i>
<i>l'européen</i>	<i>l'Algérie musulmane</i>
<i>la colonie française, européenne</i>	

PPA-MTLD :

<i>la colonisation</i>	V2*	<i>l'Algérie</i>
<i>la France</i>		<i>le territoire</i>
		<i>le peuple algérien</i>

OULAMAS :

<i>l'administration algérienne</i>	<i>le personnel religieux</i>
<i>le système politique, colonial</i>	<i>les affaires religieuses</i>
<i>le gouvernement français</i>	<i>l'autochtone</i>
<i>l'impérialisme français</i>	<i>l'Islam</i>

3. A propos des V3*, V4*, V5*

Les Nmz correspondant à ces classes de verbes résistent davantage à la dénominalisation. D'autre part, les rares cas de dénominalisation sont infinitives ou participiales :

A + <neg> + Vm + V3* + F

V4*

V5

où Vm = verbe modal. Exemples :

- PPA-MTLD :

<i>notre pays</i>	<i>ne peut pas</i>	<i>s'assimiler</i>	<i>à la France</i>
	<i>n'accepte pas de</i>	<i>s'effacer</i>	
		<i>se rattacher</i>	<i>à un autre pays</i>

- ELUS :

<i>L'indigène</i>	<i>veut</i>	<i>s'émanciper</i>
		<i>se libérer</i>

– OULAMAS :

L'Algérie *peut*

évoluer
découvrir

Les verbes modaux traduisent ici, distinctement selon les discours, le rapport entre A et F : négation (PPA-MTLD), volition (ELUS), possibilité (Oulamas).

D'autre part, faute de dénominalisation par (re)prédication, certaines formes nominalisées se « délient » différemment selon les discours suivant la structure que voici :

<N1> + Nmz + <A> + <par> + V + N2 où N1 est souvent un terme neutralisateur¹ ; (Nmz appartient aux termes nominalisés de V3*, V4*, V5* ; V, verbe quelconque ; N2, complément d'objet ou circonstant).

Le degré de (dé)liaison se localise dans la présence/absence des éléments N1, A, et F, c'est-à-dire dans :

- la neutralisation ou non de Nmz par N1,
- le rétablissement ou non du complément d'objet de l'énoncé prédicatif sous-jacent (ici A),
- le rétablissement ou non du sujet du verbe de l'énoncé prédicatif sous-jacent (ici F).

En effet, la nature de la (dé)liaison varie selon le nombre d'éléments restitués de l'énoncé sous-jacent. Ainsi dans :

- (1) la politique de la colonisation + V + SN
- (2) la colonisation + V + SN
- (3) la colonisation de l'Algérie + V + SN
- (4) la colonisation de l'Algérie par la France + V + SN

Ces phrases sont différentes du point de vue de leur degré de déliaison. Chacune d'elle représente une étape dans l'opération de passage à l'énoncé prédicatif verbal. Le passage de (1) à (2) permet l'apparition de (3) et (4). La déliaison est complète en (4) où sont rétablis les deux actants A et F.

1. A entendre au sens d'un terme qui empêche la dénominalisation. Ainsi, le terme *politique* dans l'expression *politique d'annexion* fige celle-ci au point qu'*annexion* se réalise toujours lié à ce terme.

Ces différentes (dé)liaisons montrent comment les discours, tout en parlant des mêmes « objets » du monde (colonisation, impérialisme, etc.), diffèrent dans la modalité d'insertion de ces objets dans l'ensemble du réseau discursif.

Ce qui distingue l'énoncé la *conquête de l'Algérie* de l'énoncé *la France a conquis l'Algérie*, outre la constatation purement linguistique qui indique l'effacement du complément d'agent et des marques verbales pour le premier, et la restitution du schéma actanciel pour le second, c'est que, du point de vue discursif, le premier fonctionnera comme nom, et en tant que tel, il est susceptible d'entrer dans un réseau lexical où il sera remplaçable par d'autres noms, et de donner ainsi lieu à d'autres formulations, à d'autres réseaux ; tandis que le second, en exprimant la conquête in acto, n'est pas admissible dans un réseau comme tel, sans transformation préalable.

Paradoxalement, plus un discours est lié au DC (c'est-à-dire garde les termes nominalisés venant de celui-ci), plus il lui est ouvert, autrement dit accepte ses objets discursifs sans les reformuler : « Ils parlent le même langage ». Le discours des ELUS est, à ce titre, plus proche du DC.

Par contre, les discours du PCA et du PPA-MTLD réalisent la déliaison ultime qui consiste, non seulement à restituer le prédicat verbal sous-jacent dans $F + V^* + A$, mais aussi à mettre A en position de sujet et changer la nature du verbe :

$A + V1$ <modal, volitif, désiratif> + X

$A + V2$ <passif> <prep> + $F-$

avec $V1$ = pouvoir, vouloir, désirer, aspirer, demander et $V2$ = opprimer, soumettre, piller, exploiter, subir.

* * *

Nous sommes parti de l'idée suivante : les mouvements nationalitaires algériens, parce qu'inégalement reliés au système colonial, engagent des représentations différentes de la (dé)colonisation. De là nous avons formulé une double hypothèse :

– L'articulation entre deux espaces hétérogènes, celui du réel historique (processus de la (dé)colonisation saisi dans les contradictions constitutives du système colonial), et celui de la langue appréhendé dans le jeu de la syntaxe. A partir de ces points d'articulation

se développent des lieux discursifs à travers lesquels chaque mouvement nationalitaire matérialise à sa manière ce rapport inégal.

– La caractérisation linguistique de ce rapport. Celle-ci réside dans la nature de liaison du discours nationalitaire par rapport au discours colonial. C'est dans les structures de l'adjectivisation et de la nominalisation/dénominalisation que nous avons repéré ces liaisons/déliaisons.

A travers ces fonctionnements, nous avons tenté de montrer comment se manifeste la forme changeante de chaque discours.

Le discours nationalitaire est :

1. Un discours instable. Le caractère instable et contradictoire du discours nationalitaire lui confère une spécificité qui ne relève ni de la succession d'invariants – qu'il s'agirait alors d'identifier ou de localiser – ni d'une invariance masquée par une variance apparente dont il faudrait reconnaître et saisir le mouvement. Cette spécificité relève de sa configuration éclatée, fait de débris discursifs (éléments hétérogènes provenant des discours divers : colonial, religieux et marxiste). La mise en séquence de ces fragments révèle la liaison de ce discours à cet extérieur qui le constitue, autrement dit l'histoire de la (dé)colonisation et le discours qui la met en récit.

2. Un discours qui se (dé)lie. Soumis à l'analyse contrastive dans leurs formulations par rapport au discours colonial, les différents discours nationalitaires attestent une apparence de dialogue avec celui-ci. Mais ce dialogue réside dans un enchevêtrement de l'énoncé nationalitaire et de l'énoncé colonial, doublement caractérisé : d'une part, par la lutte autour des sens d'un même référent (Algérie) ; d'autre part, dans les formes de la langue, à travers les phénomènes de la dénominalisation et de l'adjectivisation.

L'énoncé nationalitaire trouve alors ses conditions de possibilité dans la déliaison de certains nœuds discursifs (termes nominalisés) par la restitution du schéma actanciel (verbal) qui met en jeu et en enjeu les deux entités (Algérie et France). C'est dans ce sens qu'on a reconnu dans l'énoncé nationalitaire une mise en procès verbal de l'énoncé colonial par des déliaisons diverses, multiformes qui exhibent les points de clivage et de bifurcations discursifs où l'histoire se raconte différenciellement, tant la forme et la force de déliaison varient d'un discours à un autre.

3. Un discours à fonctionnement différentiel. On a coutume de « mesurer » les mouvements nationalitaires algériens à l'aune de la revendication nationale : le PCA

privilégierait la question sociale, les Oulamas la personnalité algérienne, les ELUS l'égalité, et le PPA-MTLD l'indépendance nationale. En réalité, chaque mouvement national définit son rapport au système colonial selon son degré de proximité par rapport à l'idéologie coloniale. Celle-ci se laisse voir dans l'opposition France/Algérie, que chaque discours exprime à sa manière, colon/indigène (ELUS), l'administration/langue-religion (Oulamas), les gros colons/peuple d'Algérie (PCA), l'impérialisme français/peuple algérien (PPA-MTLD). Ces mots différents – qui disent pourtant un même monde (la (dé)colonisation) – sont soumis à la « législation » des formulations discursives coloniales figées, préconstruites, que chaque discours désarticule singulièrement et inégalement : on peut dire qu'il y a une manière de dé-lier propre à chaque discours.

Ce travail ne prétend pas avoir réussi à décrire exhaustivement ces « manières de délier » ou à rendre compte du discours nationalitaire en général, mais il espère au moins avoir ouvert une perspective permettant de différencier ces discours dans une conjoncture politique révolutionnaire.

Il resterait ensuite à étudier la façon dont les discours refont leurs propres liaisons dans une conjoncture post-révolutionnaire : comment ces effets de retournement de l'énoncé colonial produisent ultérieurement d'autres formes de liaisons constitutives du discours au présent.

Paradoxe de ce discours, condamné à lier ce qu'il a défait.

ANNEXE

Présentation des quatre mouvements nationalitaires algériens

ELUS. On désignera sous ce sigle les formations politiques issues du Mouvement des jeunes Algériens (1912) de l'émir Khaled, en passant par la Fédération des élus musulmans d'Algérie (1927) jusqu'à la constitution de l'Union des démocrates du manifeste algérien (UDMA en 1946) fondée par F. Abbas dont les discours constituent les principales séquences discursives de référence. Les éléments qui composent cette formation sont connus sous le nom de *modérés* pour s'être contentés durant toute la colonisation à ne réclamer que l'égalité entre Algériens et colons d'Algérie. Ce n'est que tardivement qu'ils rejoignent l'idée d'une Algérie fédérée à la France.

OULAMAS. Désignera le Mouvement de l'Association des Oulamas (savants religieux) dont les principales productions discursives commencent à partir de la création de cette Association en 1931, quoique les activités de ce mouvement remontent à 1924, date à laquelle son animateur, le cheik Ben Badis, tenta de créer une « fraternité intellectuelle » autour des intellectuels réformistes religieux de Constantine.

PCA. Désignera le Parti communiste algérien créé en octobre 1935 lors d'un congrès constitutif qui érigea la Fédération algérienne du Parti communiste français en Parti communiste algérien.

PPA-MTLD. Désignera à la fois l'Etoile nord-africain (ENA) qui serait créée en 1927, le PPA (Parti du peuple algérien) formé après la dissolution de l'ENA. Le PPA, après la deuxième guerre mondiale, se reconstitue sous le sigle du MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) appelé souvent le PPA-MTLD. C'est de la scission de ce Mouvement que naquit le FLN en 1954. Ce mouvement réclama l'indépendance de l'Algérie dès sa naissance. Messali Hadj en fut le grand leader jusqu'en 1954.

Résumé/Abstract

ANALYSE DU DISCOURS NATIONALITAIRE ALGÉRIEN (1930-1954)

Le discours nationalitaire est un discours de revendication nationale issu d'un peuple en situation coloniale. En Algérie, cette revendication s'est affirmée à partir de 1930, dans les textes de quatre mouvements (ELUS, Oulamas, PCA et PPA-MTL) recueillis ici pour la période 1930-1954. A partir de 1954, elle trouve son expression unifiée à l'intérieur du FLN. La genèse du discours nationalitaire algérien (DNA) est analysée par la comparaison des quatre émetteurs. Le DNA se construit massivement en référence au discours colonial (DC) antagoniste qui constitue son principal domaine de mémoire. L'adjectivisation du substantif *Algérie* (peuple d'Algérie, peuple algérien) s'avère révélatrice de la reconnaissance d'une réalité politique. Le DNA restreint les désignations de l'*Algérie* dont la multiplicité émaille le DC. Les schémas actantiels qui mettent en jeu *France* et *Algérie* sont nominalisés avec effacement des actants dans le DC et dénominalisés avec résurgence des actants dans le DNA. Ces transformations linguistiques, qui marquent l'opposition entre DC et DNA, sont décrites ici comme des opérations de liaisons/déliaisons : le DNA délie ce que lie le DC et inversement.

Mots-clés : Algérie, discours nationalitaire, domaine de mémoire, transformations (nominalisation, adjectivisation).

ANALYSIS OF THE NATIONALITARIAN ALGERIAN DISCOURSE (1930-1954)

*The nationalitarian discourse is a national claiming discourse born of a colonized people. In Algeria this claiming affirmed itself from 1930, in the texts of four movements (ELUS, Oulamas, PCA, and PPA-MTL). From 1954, it has found its unified expression within the FLN. The genesis of the nationalitarian discourse (DNA) is analysed by comparing the four speakers. The DNA builds itself mainly referring to the antagonistic colonial discourse constituting its main field of memory. The adjectivization of the noun *Algerie* (people of Algeria, Algerian people), reveals the recognition of a political reality. DNA limits the namings of *Algerie* while DC multiplies them. In DC the actancial schemes involving *France* and *Algerie* are nominalized and erase the actors while in DNA they are denominalized and the actants reappear. These linguistic transformations marking the opposition between DC and DNA are described as binding/unbinding operations : DNA unbinds what DC binds and vice-versa.*

Keywords : *Algeria, nationalitarian discourse, field of memory, transformations (nominalization, adjectivization).*